



Assemblée générale

Distr. générale
6 septembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 20 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par l'Organisation des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale : assistance économique
spéciale à certains pays ou régions**

Secours humanitaires et aide au relèvement et au développement au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général**

I. Introduction

1. Le présent rapport est présenté conformément à la résolution 55/172 de l'Assemblée générale, datée du 14 décembre 2000, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-sixième session, un rapport sur l'application de la résolution. Il porte sur l'évolution de la situation entre janvier 2001 et juin 2001. Le 25 octobre 1999, le Conseil de sécurité, par sa résolution 1272 (1999), avait créé l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), dotée de trois composantes : gouvernance et administration publique, aide humanitaire et relèvement d'urgence, et composante militaire. La composante aide humanitaire et relèvement d'urgence a depuis lors été supprimée le 31 décembre 2000, le Timor oriental ne pouvant plus être considéré comme victime d'une crise humanitaire.

2. Si la phase d'urgence immédiate et de crise humanitaire est terminée, le Timor oriental doit encore faire face aux tâches de relèvement, de reconstruction et de renforcement de la capacité. L'ATNUTO, les institutions spécialisées des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods joignent leurs efforts pour offrir à ce nouveau pays un appui coordonné. Les organismes des Nations Unies présents dans le pays, sous la direction du Coordonnateur des activités de développement des Nations Unies, sont notamment les suivants : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

* A/56/150.

** La présentation tardive du présent document est due au fait que le PNUD n'a été prié que récemment d'établir celui-ci.



(UNICEF), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation internationale du Travail (OIT), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Programme alimentaire mondial (PAM), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Programme des Volontaires des Nations Unies et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

II. Fin de la crise humanitaire et préparatifs en prévision d'autres situations d'urgence

3. La situation humanitaire au Timor oriental a continué de s'améliorer pendant l'année. Certes, de nombreuses personnes demeurent vulnérables, mais il est généralement admis que la phase humanitaire – caractérisée par la fourniture d'abris, de services de santé d'urgence et d'assistance alimentaire – a cédé la place à une situation plus normale d'action pour le développement. L'Administration transitoire, les organismes des Nations Unies et d'autres acteurs de développement s'attachent maintenant à planifier le développement à moyen et à long terme.

4. À la suite de la suppression de la composante humanitaire de l'ATNUTO, un petit bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe a été créé au sein du Département de la police et des services d'urgence de l'Administration transitoire. Un premier cadre national, prévoyant des opérations de planification préalable, d'intervention, de relèvement, de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes, a été approuvé par le Cabinet en mars 2001. Un Comité national de gestion des catastrophes, qui adopte une approche multidisciplinaire, a été créé. Au cours des six premiers mois, le Bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe a coordonné les secours offerts dans six districts à plus de 5 600 personnes, en collaboration avec des organismes des Nations Unies, des ONG et des organisations communautaires. Récemment, une opération de secours a été organisée lors des graves inondations survenues dans le district de Lautem, la plus importante des opérations menées au Timor oriental à la suite d'une catastrophe naturelle.

5. Le Bureau comprend actuellement trois Timorais – un chef adjoint et deux attachés de liaison de district – qui ont commencé à travailler aux côtés des quatre membres du personnel international. L'une des difficultés principales consistera à concilier d'une part l'action à mener pour continuer de renforcer la capacité et d'autre part les activités opérationnelles. Un projet financé par le PNUD, qui doit commencer au mois d'août 2001 et durer un an, contribuera à renforcer les capacités au niveau national et au niveau du district et à financer les activités de gestion des catastrophes menées par la collectivité, tirant parti de l'assistance que continuent d'offrir des organismes des Nations Unies et du renforcement de partenariats avec des groupes locaux et régionaux.

III. Rapatriement des réfugiés

6. Au 1er juillet 2001, environ 181 665 réfugiés timorais avaient été rapatriés, dont 73 % avaient reçu l'aide de mouvements de volontaires. Pendant les six premiers mois de l'année, plus de 7 170 rapatriés ont été enregistrés.

7. Par l'intermédiaire de l'équipe spéciale qu'il a désignée à cette fin, le Gouvernement indonésien a organisé et facilité le retour de réfugiés qui se trouvaient au Timor occidental, en coopération avec des organisations internationales. Le rapatriement d'anciens réservistes indonésiens appelés les « Milsas » se poursuit, encore qu'il ait été ralenti par des retards dans le versement des retraites. Ces quelques derniers mois, l'armée et la police indonésiennes au Timor occidental ont redoublé d'efforts pour régler le problème des réfugiés. Il importe que la communauté internationale continue d'offrir une assistance pour aider le Gouvernement indonésien à mener à bien le rapatriement volontaire – la solution préférée – ou à assurer la réinstallation des réfugiés.

8. Les 6 et 7 juin 2001, le Gouvernement indonésien a procédé à l'enregistrement de réfugiés au Timor occidental, d'une part pour les dénombrer et d'autre part pour savoir combien souhaitaient retourner au Timor oriental et combien préféreraient rester en Indonésie. Cinq cent sept centres d'enregistrement ont été installés dans l'est de Nusa Tenggara, qui comprend le Timor occidental. Environ 1 600 spécialistes et 80 superviseurs, ainsi que 3 372 membres de l'armée et de la police indonésiennes ont supervisé l'opération, et 12 observateurs internationaux, sur les 32 invités, l'ont observée. Les 12 observateurs se sont rendus dans environ 120 centres d'enregistrement, mais ils n'étaient présents que le premier jour et ils n'ont pu valider les résultats définitifs indiquant le nombre total de personnes enregistrées. Leurs conclusions ont été les suivantes : « Les opérations d'inscription et de consultation menées pendant cette journée se sont déroulées selon des procédures et des normes de confidentialité généralement acceptables ». D'après les résultats préliminaires, 98 % de ceux qui se sont inscrits auraient choisi de rester en Indonésie. Les résultats préliminaires publiés par le Gouvernement indonésien le 8 juin 2001 indiquaient qu'au total 295 000 personnes s'étaient fait enregistrer comme réfugiés. Ce chiffre, près de trois fois supérieur au nombre de réfugiés qui avait été évalué, a été établi à l'issue d'un nouveau décompte des bulletins dans certaines régions du Timor occidental. Le Gouvernement indonésien n'a pas encore publié les chiffres définitifs officiels de l'opération du 6 juin. Depuis lors, il a reconnu que les résultats préliminaires – 98 % des personnes enregistrées souhaitant rester en Indonésie – ne traduisaient pas véritablement les intentions des réfugiés et il a déclaré qu'il allait aider à rapatrier tous ceux qui souhaitaient encore retourner au Timor oriental ou s'installer ailleurs en Indonésie.

9. Il y a 11 points de passage officiels entre le Timor oriental et le Timor occidental qui sont gardés par des forces de maintien de la paix de l'ATNUTO. En liaison étroite avec les forces de maintien de la paix, les observateurs militaires des Nations Unies et le Service de contrôle des frontières, les organismes des Nations Unies surveillent continuellement les points de passage de la frontière pour voir si des réfugiés reviennent au Timor oriental. Depuis que trois employés du HCR ont été brutalement assassinés à Atambua par des membres des milices le 6 septembre 2000 et que tout le personnel des Nations Unies s'est retiré du Timor occidental, les organismes des Nations Unies ne sont pas en mesure de faciliter vraiment les déplacements ni de surveiller directement la situation des réfugiés au Timor occidental.

Une mission interorganisations a été envoyée au mois de juillet par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité afin d'évaluer la situation de la sécurité au Timor occidental et formuler des recommandations concernant une présence des Nations Unies dans la région.

10. La coordination et le dialogue instaurés entre les organismes des Nations Unies et les composantes de l'ATNUTO permettent d'assurer la complémentarité des politiques et des pratiques appliquées en ce qui concerne le retour des réfugiés, leur réinsertion et le processus de réconciliation. Un programme multisectoriel d'assistance axé sur la protection et conçu de façon à tenir compte des particularités de la communauté, exécuté par les organismes des Nations Unies, sert à faciliter le rapatriement et la réinsertion des réfugiés. Les réfugiés les plus vulnérables sont également pris particulièrement en compte. Des programmes d'aide psychosociale sont aussi disponibles à l'intention des victimes de viol ou de mauvais traitements dans les camps et des rapatriés souffrant de troubles mentaux. En outre, un projet de recherche d'enfants exécuté par les organismes des Nations Unies en collaboration avec le CICR, leur partenaire d'exécution, a permis de retrouver plus de 500 enfants. Des mesures sont prises actuellement pour faire en sorte que le Timor une fois indépendant promulgue des mesures législatives appropriées au sujet des réfugiés; il semble que le futur gouvernement serait prêt à adhérer à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et au Protocole de 1967 peu après l'indépendance.

IV. Réconciliation

11. Les initiatives de réconciliation menées par l'ATNUTO ont deux objectifs clefs : encourager les réfugiés à revenir du Timor occidental et, grâce à la réconciliation, garantir la sécurité à long terme du Timor oriental après le départ de l'ATNUTO. La méthode suivie consiste à instituer un dialogue avec un certain nombre de chefs de milice et de dirigeants de mouvements politiques pro-autonomie, dont bon nombre exercent encore un contrôle sur de nombreux réfugiés dans les camps au Timor occidental. La stratégie est exécutée district par district, en commençant par Baucau et Ainaro, et elle touchera bientôt Covalima, Aileu, Manufahi et Manatuto. Ces derniers mois, les dirigeants du Timor oriental ont contribué plus activement à ces efforts de l'ATNUTO. Xanana Gusmão a personnellement donné l'exemple et a rencontré des chefs de milices à la frontière au mois de juillet 2001, ce qu'il continuera de faire au mois d'août. L'évêque de Baucau, M^{gr} Nascimento, et six liurais (chefs locaux) du Timor oriental se sont rendus à Kupang (Timor occidental) au mois de mai pour s'entretenir avec divers dirigeants pro-autonomie et avec des réfugiés. L'évêque a aussi célébré une messe dans le camp de réfugiés de Noelbaki, près de Kupang. Les nombreuses initiatives prises au cours des six derniers mois montrent que le processus de réconciliation s'est intensifié et que les dirigeants du Timor oriental y participent activement. Xanana Gusmão a demandé instamment aux réfugiés d'oublier le passé et de revenir pour que tous travaillent ensemble à l'édification d'un pays nouveau. Les initiatives de réconciliation entreprises par l'ATNUTO, avec le soutien des Timorais, ont toujours mis en relief la nécessité d'une réconciliation dans la justice.

V. Application de la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité par le Gouvernement indonésien

12. En ce qui concerne le désarmement et la dissolution des milices, il est difficile d'établir dans quelle mesure cette disposition de la résolution a été appliquée au Timor oriental. L'armée indonésienne prend publiquement une position beaucoup plus dure, mais on pense qu'il y a encore des armes dans les camps de réfugiés.

13. À la suite des enquêtes menées par l'Indonésie au sujet des meurtres d'Atambua, six personnes ont été accusées et traduites en justice à Jakarta pour l'assassinat de trois membres du personnel du HCR. Le 4 mai 2001, les accusés ont été reconnus coupables et condamnés par un tribunal indonésien à des peines de prison allant de 10 à 20 mois. Le même jour, j'ai noté que les peines semblaient n'avoir aucune mesure avec ce qu'on savait être de sauvages assassinats commis délibérément. Le HCR a exprimé sa profonde déception, faisant valoir que ce jugement était un outrage à la mémoire des membres de l'organisation humanitaire qui avaient donné leur vie au service de l'humanité. Pour sa part, l'Administrateur transitoire a demandé instamment au Procureur général de l'Indonésie de revoir l'affaire, étant donné l'insuffisance des chefs d'accusation et le caractère dérisoire des peines imposées par le Tribunal de Jakarta. L'Administrateur transitoire a aussi fait valoir fortement auprès des autorités indonésiennes qu'elles devaient faire appel du jugement dans le système judiciaire indonésien.

VI. Renforcement de la capacité et timorisation de l'administration publique

14. Le renforcement de la capacité est la tâche la plus importante à laquelle le Timor oriental doit faire face dans le domaine du développement. Des progrès tangibles ont déjà été faits dans la mise en place d'une nouvelle administration civile dans les domaines du recrutement, des installations et de l'équipement des fonctionnaires. Les problèmes sont plus particulièrement le perfectionnement des ressources humaines, l'amélioration du cadre réglementaire et juridique, la gestion de l'évolution du rôle du personnel international et la gestion de la transition linguistique.

15. Dans le cadre de l'Administration transitoire, l'Office national de planification et de développement a été chargé de coordonner les questions de renforcement de la capacité. Avec l'aide du PNUD, il a formulé un plan global de renforcement de la capacité en matière de gouvernance et de gestion du secteur public, qui vise surtout à préparer le passage à une administration indépendante et à renforcer les capacités intersectorielles essentielles au fonctionnement d'une administration publique efficace, capable d'offrir des services de base. Ce programme initial de quatre ans pourrait être suivi d'une période de huit à 10 ans, pendant laquelle l'administration publique augmentera les services qu'elle peut offrir, s'attachant à améliorer sa programmation, ses compétences et sa capacité. Le programme a été présenté à la Conférence des donateurs tenue à Canberra en juin 2001 où il a été bien reçu. Le Cabinet de l'Administration transitoire a lui aussi accepté le programme, qui est exécuté avec l'aide de donateurs et d'organismes des Nations Unies.

16. La timorisation de la fonction publique, c'est-à-dire la mise en place d'une fonction publique véritablement opérationnelle gérée par du personnel local, a sen-

siblement progressé. Malgré la complexité de la tâche et la multiplicité des questions à régler pour mettre en place une fonction publique efficace, productive et tournée vers les services, qui réponde aux besoins et aux attentes du Timor oriental et de ses habitants, au 30 juin 2001, le Bureau de la fonction publique et de l'emploi dans le secteur public – principale unité de l'Administration transitoire qui facilite le processus de reconstruction de la fonction publique – avait recruté plus de 72 % des cadres et 89 % de tous les fonctionnaires, soit 10 654, prévus pour l'exercice 2000-2001.

17. Le Timor oriental et ses partenaires de développement doivent encore faire face à d'énormes problèmes avant de transformer une administration essentiellement internationale en une administration nationale viable. À cette fin, l'Académie de la fonction publique continue d'offrir un large choix de cours et de stages dans les domaines de la gouvernance, de l'administration et de la gestion. Au niveau des départements, une formation à la gestion et aux questions de fond est également assurée. Par ailleurs, les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement offrent un appui institutionnel aux ONG locales.

A. Santé

18. Au cours des six premiers mois de 2001, le travail de la Division des services de santé de l'Administration transitoire a été axé sur le rétablissement de l'accès aux services de base et la remise en place des politiques, systèmes et ressources humaines nécessaires à long terme. Il ressort des évaluations initiales que l'amélioration de la prestation des soins de santé est, dans une large mesure, plus limitée par la pénurie de ressources humaines, que par l'absence d'installations sanitaires ou par des questions de politique. Au niveau des collectivités, il est prévu d'assurer les services de santé au moyen d'un réseau de 64 centres de santé communautaires, 88 postes sanitaires et 117 dispensaires mobiles, les patients étant envoyés à l'hôpital selon que de besoin. La plupart de ces dispensaires fonctionnent déjà, mais un certain nombre d'entre eux attendent la distribution de 130 motos au mois d'août. Selon les données recueillies en mars 2001, 80 % de la population a désormais accès à des centres de soins permanents. Il ressort toutefois d'un suivi continu de la situation que le recours aux services de santé est faible et fortement variable, moins de 40 % des centres étant véritablement utilisés.

19. Le taux de vaccination des enfants de moins de 1 an est faible (15 %). En revanche, un programme national d'immunisation contre la poliomyélite organisé conjointement par des organismes des Nations Unies et l'Administration transitoire à la fin de 2000 a atteint un taux de couverture de 80 %. D'importants progrès ont aussi été réalisés dans la mise en place d'un programme national de lutte contre la tuberculose au Timor oriental, avec l'appui actif de l'association norvégienne Caritas, son homologue au Timor oriental, la Menzies School of Health Research de Darwin (Australie) et divers organismes des Nations Unies. Ce programme, qui a repris ses activités en janvier 2000, fonctionne dans les 13 districts du Timor oriental. En 2000, la tuberculose a été diagnostiquée chez 4 054 patients qui ont commencé à suivre un traitement dans le cadre du programme national. Depuis janvier 2001, les principales maladies transmissibles au Timor oriental sont le paludisme, la rougeole, la méningite, les infections des voies respiratoires et les maladies diarrhéiques.

20. De nombreux centres de santé ont été endommagés ou détruits à la suite du vote de 1999. Un grand nombre d'entre eux ont été réparés, et un programme planifié de remise en état des infrastructures a été mis en place; les plans sont achevés et les contrats en vue de la construction de 25 dispensaires doivent être conclus au milieu du mois de juillet. Il reste encore à décider s'il est préférable de construire cinq hôpitaux régionaux dans le pays ou un plus grand nombre de petits hôpitaux couvrant un territoire plus étendu. À l'heure actuelle, quatre hôpitaux qui ont été remis en état sont en fonctionnement, à Dili, Baucau, Oecussi et Maliana. L'un des problèmes majeurs qui se posera au cours des six prochains mois concerne le transfert de la gestion des hôpitaux et autres installations sanitaires. Le programme de remise sur pied du secteur de la santé financé par la Banque mondiale à hauteur de 12,7 millions de dollars a fourni un appui très important pour la reconstruction des installations, l'élaboration des politiques et le développement des systèmes.

21. Un responsable de rang élevé du Timor oriental a été recruté en tant que chef de la Division des services de santé, quatre Timorais de l'Est ont été recrutés en tant qu'adjoints et 64 en tant que chefs des services de santé dans les différents districts. À ce jour, 800 personnes ont été recrutées et on s'attend à ce que 367 postes supplémentaires soient créés au cours du prochain exercice financier. Après avoir été retardé à maintes reprises, le recrutement de personnel de santé au niveau national est sur le point de s'achever. Les organismes des Nations Unies ont aidé la Division des services de santé à établir toutes les définitions d'emploi et appuyé le processus de recrutement, en accordant un rang de priorité élevé au renforcement des capacités du personnel nouvellement recruté grâce à l'organisation de diverses activités de formation. Pour commencer, un stage de formation intensive de cinq semaines à la gestion organisationnelle a été organisé à l'intention des personnes venant d'être nommées à des postes de direction à la Division. Pour faire face à la pénurie de médecins, l'OMS a offert des bourses à 10 étudiants en médecine pour qu'ils puissent achever leurs études.

22. Un groupe de travail des politiques sanitaires, comprenant uniquement des membres des services de santé du Timor oriental et d'autres Timorais de l'Est a été créé officiellement en sus de groupes de travail de la promotion de la santé, de la lutte contre les maladies transmises par vecteur et de la santé en matière de reproduction. Le Groupe de travail des politiques sanitaires examine les questions fondamentales de la structure du fonctionnement et du financement du système de santé, en mettant l'accent sur les politiques susceptibles d'avoir le plus d'impact sur la santé. En mai, l'établissement d'un codex national pour le Timor oriental, fondé sur la liste des médicaments essentiels, a commencé, en même temps que l'élaboration de directives standard pour le traitement de la plupart des maladies et problèmes de santé courants. Ces directives comprendront, en les complétant, les directives existantes pour la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, le paludisme, la tuberculose et la santé en matière de reproduction, et faciliteront le suivi du travail des agents sanitaires.

23. Consciente qu'il est urgent d'appliquer des mesures pour prévenir la propagation de l'infection par le VIH au Timor oriental, la Division des services de santé, en coopération avec les organismes des Nations Unies, a mis au point des mesures de prévention et de lutte axées sur l'éducation en matière de santé, la diffusion d'informations, la promotion de comportements sexuels sans risques, la mise en place de centres de dépistage rapide et de traitement des maladies sexuellement transmissibles (MST) et la fourniture de services de transfusion san-

guine sans risques. À la suite d'une mission interorganisations sur le VIH/sida/MST effectuée au Timor oriental du 12 au 24 novembre 2000, le programme de travail de chaque organisme des Nations Unies a été clairement défini. Les autres activités des organismes des Nations Unies comprennent, notamment le renforcement de la surveillance en ce qui concerne le VIH, l'étude des comportements sexuels, l'appui à la mise en place de services de transfusion sanguine sans risques, le diagnostic en laboratoire du VIH et des MST, la formation au traitement des MST et la mise en place d'autres services curatifs pour les maladies, ainsi que la sensibilisation du public. La Division des services de santé a créé un groupe de travail est-timorais pour la prévention du VIH/sida, qui travaille actuellement en coopération avec des églises et des éducateurs qui ont des contacts avec des jeunes vulnérables.

24. Les six derniers mois ont également été marqués par une intensification des activités visant à améliorer la fourniture de services de santé en matière de reproduction dans le cadre d'un plan d'action pour la santé en matière de reproduction mis en place conjointement par la Division des services de santé et les organismes des Nations Unies et portant sur une période de deux ans. Ce plan vise à faciliter l'apport de fournitures médicales, l'organisation d'activités de formation et le recrutement de gynécologues-obstétriciens.

25. Le passage de la phase des secours d'urgence à une phase plus traditionnelle de développement a permis le développement de services médicaux autres que les services d'urgence. Les organismes des Nations Unies ont appuyé la formulation d'une politique en matière de santé mentale au Timor oriental et, sur la base de ses recommandations, un programme de santé mentale doit être mis en place avec le soutien de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID). Les activités se sont également développées dans le domaine de la santé environnementale. La Division des services de santé et les organismes des Nations Unies collaborent avec le Département des infrastructures pour coordonner les efforts déployés dans le domaine des ressources en eau et de l'assainissement. Une attention particulière est accordée à la question des déchets médicaux et aux travaux visant à réduire les risques liés à l'amiante à Dili et dans d'autres régions. Les organismes des Nations Unies ont fourni une assistance en renforçant les capacités locales pour l'exécution d'activités concernant les ressources en eau et l'assainissement. Dans le cadre de ce processus, la construction de 2 266 latrines familiales et de 214 citernes d'eau de 1 300 litres a été achevée en mai 2001, de même que la remise en état et la construction de 66 puits dans 50 villages. Cette initiative sera étendue à une centaine d'autres villages en 2001-2002.

B. Éducation

26. Quelques progrès ont été enregistrés dans le domaine de l'éducation. La pénurie d'enseignants et l'absence de mobilier scolaire sont deux des obstacles les plus importants. La remise en état des bâtiments scolaires progresse régulièrement. Les dommages subis par les écoles au cours de la période de violence ont cependant été si importants que les efforts entrepris devront se poursuivre bien au-delà de l'indépendance, non seulement pour restaurer l'infrastructure qui existait auparavant, mais aussi pour accueillir des élèves de plus en plus nombreux, en raison de l'accroissement rapide de la population et de la hausse des taux d'inscription. Alors qu'on avait prévu à l'origine de remettre en état 2 100 salles de classe, cet objectif a été porté à 2 780 pour l'ensemble du territoire pour qu'il soit possible d'accueillir un

nombre d'élèves plus important que prévu. À la date de l'établissement du présent rapport, 400 écoles, comprenant 2 088 salles de classe, qui avaient été remises en état et avaient reçu des manuels scolaires et les matériaux pédagogiques, et où des maîtres avaient été affectés, étaient ouvertes. Les travaux continuent dans 135 autres écoles, comprenant 692 salles de classe; le mobilier scolaire est en cours d'assemblage et sera distribué. Les 2 780 salles de classe dont la réfection était prévue devraient pouvoir être ouvertes d'ici à la fin du mois de septembre 2001. L'Administration transitoire, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et la Banque mondiale (dans le cadre de son programme de réfection d'urgence des écoles, d'une valeur de 13,9 millions de dollars) ont tous travaillé de concert pour remettre en état les écoles.

27. Un vaste programme de recensement des écoles, destiné à la fois à servir de base aux décisions sur l'emplacement des futures écoles et de source de données en vue de l'élaboration des politiques, a été lancé en avril. L'accent sera mis par la suite sur la construction d'un réseau viable d'écoles permettant de répondre aux besoins futurs aux niveaux du primaire et du secondaire. Des contrats ont été passés en vue de la construction de trois écoles secondaires et de deux écoles primaires qui serviront de modèle pour l'infrastructure future du Timor oriental en matière d'éducation. Le but est de créer des écoles primaires et secondaires intégrées dont l'entretien coûte moins cher et qui servent de centre de ressources éducatives au niveau des districts.

28. S'agissant du recrutement de personnel enseignant est-timorais, 5 470 enseignants ont été recrutés et confirmés dans leur poste, y compris 900 instituteurs supplémentaires et 100 nouveaux professeurs du secondaire dont les postes ont récemment été ajoutés au budget, après autorisation du Cabinet en février. Un Directeur général, trois directeurs et 13 responsables de district est-timorais ont été nommés, de même que le personnel technique et d'appui de base au niveau central et à celui des districts. La première année universitaire est également sur le point de s'achever; 3 462 étudiants ont suivi des programmes réguliers et 1 386 un cours de rattrapage de six mois; 138 professeurs et 95 administrateurs sont désormais disponibles pour le programme normal. En outre, divers donateurs ont financé plus de 1 000 bourses d'étude à l'étranger.

29. Un examen du secteur de l'éducation, effectué par plusieurs donateurs, a été achevé en avril. Pour mieux intégrer les prévisions concernant l'aide bilatérale et multilatérale et les dépenses de fonctionnement, la mission conjointe de donateurs a travaillé en collaboration avec le Département de l'éducation pour l'aider à établir le budget de l'éducation. La mission a également souligné la nécessité d'élaborer une stratégie et des options de financement à long terme pour le secteur de l'éducation.

C. Sécurité

30. Les progrès réalisés dans tous les domaines de la transition dépendent de l'évolution de la situation en matière de sécurité. La défense et la diplomatie contribuent à l'instauration d'un climat de sécurité qui favorise le développement économique et social. Depuis mon dernier rapport, la structure administrative nécessaire aux forces armées a été mise en place, et le recrutement et la formation ont commencé. Le Bureau de la création de la Force de défense, placé sous la direction d'un

Timorais de l'Est, a été créé en janvier 2001 et dispose de personnel spécialisé détaché par les donateurs bilatéraux.

31. La loi portant création de la Force de défense du Timor oriental a été approuvée par le Conseil national et promulguée par le Représentant spécial du Secrétaire général le 31 janvier 2001. À ce jour, sur un effectif prévu de 1 500 hommes, 650 ont été recrutés, dont une grande majorité issue des anciennes Forces armées de libération nationale du Timor oriental. Le premier groupe de 250 hommes a terminé son stage de formation de base le 21 juin. La formation du deuxième groupe devrait commencer au milieu du mois de juillet.

32. Un plan quinquennal de développement de la Force de défense du Timor oriental a été présenté dans le cadre du plan de développement qui a récemment été publié pour examen. Il a servi de base de discussion lors de la deuxième conférence internationale des parties intéressées sur la création de la Force de défense du Timor oriental, qui s'est tenue à Dili les 25 et 26 juin, et au cours de laquelle les pays participants ont été invités à fournir une assistance à titre bilatéral en vue de la création et du développement de la Force. La formation et l'appui logistique, ainsi que les dépenses d'infrastructure et d'équipement de la Force seront financés au moyen de contributions volontaires, tandis que les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'entretien seront à la charge du Gouvernement est-timorais.

D. Justice

33. S'agissant des quatre composantes principales du système de justice est-timorais – les tribunaux, le ministère public, l'aide publique et l'administration pénitentiaire –, des progrès notables ont été accomplis. La cour d'appel (future Cour suprême) et les tribunaux de district de Dili, Baucau et Oecussi sont eux aussi pleinement opérationnels. La réfection du Tribunal de Suai a été retardée, mais elle devrait être menée à bien très prochainement. En outre, quatre parquets de district ont été créés, ainsi qu'un bureau de l'aide juridictionnelle nationale (à Dili) et un bureau de district (à Baucau). On dénombre 25 juges, 13 procureurs et 9 avocats de l'assistance judiciaire, tous est-timorais, qui reçoivent actuellement une formation en cours d'emploi et sont encadrés par le personnel international d'un programme appuyé par les institutions spécialisées des Nations Unies. Trois centres de détention – ceux de Becora, Gleno et Baucau – sont pleinement opérationnels. Le centre de détention de Becora est actuellement modernisé et comportera 75 cellules supplémentaires d'ici à la fin de juin. Plus de 100 gardiens de prison est-timorais ont été recrutés et reçoivent eux aussi une formation en cours d'emploi.

34. Au tribunal de district de Dili, un groupe spécial des crimes graves commis en 1999 procède à des audiences depuis janvier 2001. Quant au groupe d'enquête sur les crimes graves, il se consacre à 10 affaires prioritaires. Sept d'entre elles ont été transmises au Procureur général par le groupe d'enquête. Quelque 2 000 déclarations de témoins, de victimes et de suspects ont été recueillies, 629 affaires ont été classées, 30 personnes ont été placées en détention et 44 inculpées.

35. Le deuxième acte d'accusation pour crime contre l'humanité a été déposé le 6 février 2001. Cinq personnes, dont un officier de l'armée indonésienne, ont été mises en accusation, soupçonnées de meurtre, de viol, de torture, de privation illicite de liberté, de traitement inhumain et dégradant et de persécution. Deux autres mises en accusation pour crimes contre l'humanité ont été déposées le 2 mai et le 6 juin,

portant sur des crimes commis dans le district de Liquiça lors d'une campagne de violence menée par des membres des forces armées indonésiennes et de la milice Besi Merah Putih, partisane de l'autonomie.

36. La politique du parquet général consiste en outre à engager des poursuites contre les membres de la milice qui ont pris part à des activités criminelles avec la complicité de hauts fonctionnaires ou d'individus occupant un poste de commandement. Au total, 20 personnes ont été accusées de crimes contre l'humanité. Un certain nombre d'affaires de meurtre et d'autres délits qui relèvent de la catégorie des crimes graves ont été jugés ou étaient en cours de jugement à la date d'établissement du présent rapport. La première sentence a été prononcée le 25 janvier 2001. À ce jour, sept accusés ont été inculpés. Un deuxième groupe spécial des crimes graves, comprenant deux juges internationaux et un juge est-timorais, a été constitué le 15 juin afin d'accélérer la procédure.

37. Les ONG continuent de jouer un rôle important et médiatisé dans le secteur de la justice. Yayasan Hak demeure l'une des principales organisations qui prônent la surveillance du respect des droits de l'homme. Yayasan Hak s'est fortement investie dans l'élaboration de nombre des nouvelles réglementations promulguées par l'ATNUTO, notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre et le fonctionnement des tribunaux, ainsi que dans le projet de réglementation relative aux organisations non gouvernementales au Timor oriental.

38. Si les organisations non gouvernementales se consacrent en priorité aux questions relatives à la justice, elles se font également les avocates de solutions originales en matière de règlement des conflits. Les organisations telles que le Kadalak Sulimutuk Institute, basé à Dili, ou encore le Conflict Transformation Network, qui a vu le jour récemment, assurent une formation dans la région et au-delà et prennent part au règlement des différends dans un certain nombre de régions du Timor oriental. Par exemple, des représentants du KSI ont récemment suivi une formation à la paix et à la non-violence aux États-Unis d'Amérique.

E. Maintien de l'ordre

39. La tendance à l'amélioration en matière de sécurité publique s'est poursuivie. Depuis janvier, le nombre de délits enregistrés au Timor oriental a notablement diminué. Cependant, au cours des six premiers mois de 2001, il est arrivé à plusieurs reprises que des incidents relativement mineurs dégénèrent rapidement en des heurts violents. Au cours de cette période, le nombre de policiers civils déployés est passé de 1 439 à 1 493, dont 777 membres du service de police Timor Lorosa'e. L'École de police du Timor oriental fonctionne depuis mars 2000; 850 élèves policiers seront diplômés d'ici à la fin de juin. La formation des cadres a démarré en janvier 2001 : à ce jour, 55 sous-inspecteurs ont reçu une formation et ont été déployés dans les 13 districts et 65 sous-districts du Timor oriental, où ils partagent les mêmes locaux que les dirigeants de la police civile internationale. Le passage de relais entre la police civile et le service de police Timor Lorosa'e – qui devrait comprendre un total de 3 000 membres d'ici à avril 2003 – se poursuit à un rythme soutenu. Il est également prévu d'accroître le nombre des unités d'intervention rapide, qui devraient passer de un à trois d'ici à avril 2003, ce qui permettra aux Timorais de jouer un rôle croissant dans le maintien de l'ordre public. Au niveau des districts, des institutions spécialisées des Nations Unies ont également formé des policiers à la justice pour

mineurs et aux droits de l'enfant; elles ont en outre formé des instructeurs et conçu un manuel de formation à l'intention des policiers en poste au niveau des districts.

F. Agriculture

40. L'intégration de Timorais à la Division des affaires agricoles de l'Administration transitoire du Timor oriental se poursuit dans de bonnes conditions, puisque 126 d'entre eux ont déjà été nommés et que le renforcement des capacités est en cours. Tous les bureaux agricoles de district sont maintenant gérés par des Timorais. Maintenant que les travaux de rénovation sont bien engagés, la priorité n'ira plus tant à l'approvisionnement en facteurs de production et au remplacement des biens perdus qu'aux programmes axés sur la demande et aux interventions structurelles visant à remédier aux faiblesses des marchés et des systèmes de distribution ruraux. Les institutions spécialisées des Nations Unies contribuent à l'élaboration des politiques; dans ce domaine, les efforts portent actuellement sur la politique de tarification du riz et sur le secteur informel de l'économie.

41. Au moins 13 ONG internationales sont actives dans le secteur agricole, et plus de 100 organisations nationales ont déclaré s'y intéresser directement ou indirectement. L'appui majeur apporté par les organisations non gouvernementales internationales dans ce secteur inclut notamment le développement institutionnel et la formation à destination d'organisations d'agriculteurs, s'agissant en particulier de l'agrosylviculture, de l'aménagement de terrasses ou des techniques de la permaculture, ainsi que la distribution de lots de semences, la prestation de services de vulgarisation et l'octroi de subventions pour l'achat de matériel agricole.

42. Les ONG nationales sont également actives dans divers autres domaines, notamment la formation à la sylviculture en altitude, les cultures maraîchères et la mise en place de diverses techniques agricoles viables. Plusieurs ONG collaborent avec des groupes d'agriculteurs locaux à l'élaboration de méthodes originales de commercialisation des produits agricoles, en particulier le café et le riz. À l'échelon local, une organisation de la société civile, Hali Huhn, basée à Los Palos, collabore avec une communauté de pêcheurs afin d'aider ces derniers à améliorer leurs techniques, mais aussi leurs modes de commercialisation et de gestion financière.

43. S'agissant du développement des collectivités rurales, on s'est efforcé de faire du redressement de la capacité agricole un impératif, afin de garantir la sécurité alimentaire et la création de revenus. Une mission organisée conjointement par plusieurs donateurs, avec la participation de la Banque mondiale, de l'Agence des États-Unis pour le développement international, de l'Agence australienne pour le développement international, du Portugal, de la FAO, du PNUD, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et de l'Agence japonaise de coopération internationale, a procédé à l'examen du secteur agricole du 26 mars au 7 avril 2001. En ce qui concerne le développement rural intersectoriel, la mission a préconisé d'adopter une démarche intégrée pour appuyer le secteur agricole. La mission a conclu qu'une assistance dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, du microfinancement, de l'infrastructure et de la santé serait la plus à même d'améliorer les moyens de subsistance de la population rurale. Dans cette optique, la plupart de l'aide en provenance des donateurs a été offerte par l'entremise d'ONG internationales travaillant en collaboration étroite avec les ONG nationales. En juin 2001, le PNUD a donné suite à la mission conjointe des donateurs en aidant l'Office

national de planification et de développement à concevoir la stratégie de développement intégré d'Oecussi. Il est prévu de répéter l'expérience dans d'autres districts.

G. Infrastructure

44. Si les travaux de remise en état de l'infrastructure progressent rapidement, les capacités existantes sont néanmoins très insuffisantes pour assurer sa viabilité. Le fonctionnement du port et de l'aéroport s'est normalisé. L'an prochain, il est prévu que les secteurs de l'aviation et de la marine soient en mesure de financer leur propre développement à partir de leurs revenus. L'Administration transitoire, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et les institutions spécialisées des Nations Unies collaborent à la mise en oeuvre de projets d'infrastructure, notamment un programme financé par le Gouvernement japonais, dont le coût s'élève à 27 millions de dollars.

45. Dix-neuf bâtiments importants de l'Administration transitoire du Timor oriental sont en cours de reconstruction – 12 à Dili et sept dans les districts de Bacau, Ermara, Liquiça, Maliana, Oecussi et Viqueque. Ces bâtiments abriteront, entre autres, les futurs ministères de l'éducation, de la justice et des télécommunications, le dépôt central du service administratif ainsi qu'un centre national d'archives. Depuis juin 2000, la reconstruction de 13 bâtiments publics importants – notamment ceux de la cour d'appel, du Bureau du Trésor, de l'École de police, du Service de l'eau et de l'École de la fonction publique – a été menée à bien. Il faut y ajouter les efforts de remise en état financés au moyen du budget ordinaire, qui concerne le siège de l'ATNUTO, le siège des opérations de maintien de la paix et le bâtiment de la radio et de la télévision à Dili, ainsi que les stations de police civile, les bureaux d'état civil et les centrales électriques des districts.

46. Le réseau routier est aujourd'hui en plus mauvais état que durant la période précédant l'élection de 1999. Depuis quelques mois, un important programme de remise en état des routes est en cours d'exécution. En raison de la négligence du gouvernement précédent, qui est resté au pouvoir pendant cinq ans, les routes s'étaient en effet détériorées. Jusqu'à maintenant, on s'est surtout attaché à procéder à la réfection des principales voies de communication et à rattraper le retard pris en matière d'entretien. L'indicateur de résultat retenu pour le réseau routier, à savoir qu'aucune voie de communication principale ne devait être fermée pendant plus de deux jours excepté en cas de crue, a été respecté dans la grande majorité des cas – il est vrai que la saison des pluies a été relativement clémente. Au cours du dernier trimestre, un programme d'entretien des routes axé sur l'emploi des riverains a été lancé. Des contrats ont été conclus avec les villages traversés par un tronçon de route principale, et les habitants se sont engagés à en assurer l'entretien. Cette démarche a eu pour effet de créer des emplois à l'échelon local et de réaliser une économie.

47. Le Service de l'eau et de l'assainissement privilégie désormais l'amélioration de la santé publique, la protection de l'environnement et les mesures favorisant la croissance économique du Timor oriental. Les 153 membres de son personnel national ont axé leur action sur quatre secteurs essentiels : l'approvisionnement en eau de la zone urbaine de Dili et des principales villes du district, avec l'appui d'institutions spécialisées des Nations Unies; l'approvisionnement en eau et l'assainissement (en milieu rural) gérés par les communautés; l'assainissement en

milieu urbain; la gestion des ressources en eau. L'approvisionnement en eau des zones rurales reçoit un appui important de la part des donateurs bilatéraux et des ONG.

48. L'approvisionnement en électricité s'est amélioré à Dili, même si de nombreux districts connaissent encore des pénuries importantes. Dans certaines zones excentrées, les habitants disposent d'électricité jusqu'à six heures par jour, durant lesquelles il leur faut toutefois subir des coupures de courant intermittentes. Le secteur de l'énergie devrait parvenir à s'autofinancer dans les trois ans, même s'il doit prévoir une aide à fonds perdus ou sous forme d'interfinancement pour offrir un tarif préférentiel aux familles dans le besoin. Les objectifs complémentaires du service d'électricité sont les suivants : assurer une alimentation ininterrompue en quantité suffisante; mettre au point un système de comptage et de facturation qui soit adapté à la situation des couches les plus démunies de la communauté; la collecte efficace des revenus; la stricte observation de la réglementation. Un programme de remise en état des centrales rurales et de districts devrait débuter en août 2001, avec l'appui du Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental, du Gouvernement japonais, du Gouvernement portugais et des institutions spécialisées des Nations Unies.

VII. Aide apportée par les donateurs

49. Les États Membres continuent d'apporter leur soutien généreux à la reconstruction du Timor oriental et ont mis en place un certain nombre d'activités de grande portée axées sur le développement. À l'heure actuelle, les donateurs soutiennent un grand nombre de programmes de développement bilatéraux et multilatéraux dans des secteurs essentiels du Timor oriental, finançant dans la pratique la plupart des activités de développement entreprises dans le pays.

50. Les donateurs financent deux fonds d'affectation spéciale au Timor oriental – le Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental et le Fonds global d'affectation spéciale pour le Timor oriental, qui ne sont pas encore pleinement abondés. Il importe tout particulièrement que la base de donateurs existante soit étendue afin qu'elle contribue au financement du budget national du Timor oriental en prenant en charge les dépenses de fonctionnement du Gouvernement. Pendant la période 2001-2005, durant laquelle les secteurs productifs de l'économie seront reconstruits et développés, le Timor oriental connaîtra de graves difficultés pour financer son budget national. Les États Membres sont encouragés à envisager de contribuer au Fonds global d'affectation spéciale afin d'apporter au Timor oriental l'appui dont il aura besoin durant les premières années de l'indépendance.

51. L'Administration transitoire du Timor oriental et la Banque mondiale poursuivent leurs efforts afin d'obtenir le soutien des États Membres et des donateurs multilatéraux. Ce processus a donné lieu à six réunions mensuelles de donateurs, tenues à Tokyo, Lisbonne, Bruxelles et, en juin 2001, à Canberra. Cette dernière réunion a été marquante puisque le second budget national du Timor oriental y a été approuvé et qu'un débat fructueux a permis de mesurer les progrès accomplis par le Gouvernement vers la réalisation des objectifs fixés pour la période de transition. La prochaine réunion de donateurs consacrée au Timor oriental devrait avoir lieu à Oslo en décembre 2001. Les États Membres sont invités à assister à cette réunion importante, qui sera sans doute la dernière avant l'accession du Timor oriental à l'indépendance.

VIII. Conclusions

52. Depuis mon dernier rapport sur les secours humanitaires et l'aide au relèvement et au développement pour le Timor oriental, en date du 26 septembre 2000 (A/55/418), et l'adoption de la résolution 55/172, la situation au Timor oriental s'est améliorée de façon spectaculaire. La situation en matière de sécurité est stable; l'intégration de Timorais à l'Administration transitoire du Timor oriental est en bonne voie; l'attention se porte désormais sur la remise en état et sur le développement, et non plus sur les secours humanitaires. Le Timor oriental est entré dans la dernière phase de sa transition vers l'indépendance, comme l'atteste la participation massive aux élections à l'Assemblée constituante qui se sont déroulées sans violence le 30 août. Cependant, la stabilité et le progrès demeurent fragiles, aussi est-il nécessaire que les États Membres, la communauté des ONG et la famille des Nations Unies assurent cette nation de leur soutien continu afin qu'elle accède à l'indépendance dans les meilleures conditions. J'encourage donc les États Membres à continuer d'apporter leur appui à nos efforts conjoints et à maintenir leur aide de sorte que les investissements consentis jusqu'à maintenant portent tous leurs fruits.
